



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :    /    /

Dossier complet le :    /    /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Autorisation de Recherche Minière (ARM) Prospection mécanisée  
- Crique Bistouri  
- Crique Dégrad huit  
- Crique Pain de sucre

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Compagnie Minière Espérance (CME)

Raison sociale

Extraction minière

N° SIRET

3 8 1 1 5 1 7 6 0 0 0 0 3 4

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

OSTORERO

Prénom(s)

Nicolas

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
28) Exploitation minière.	Ouverture de travaux de recherche de mines.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la recherche de gisements aurifères alluvionnaires situés dans le lit majeur de trois criques distinctes affluents de la crique Grand Bagot:

- la crique Bistouri qui fait l'objet d'intenses travaux d'orpaillage illégaux depuis plusieurs mois.
- la crique Dégrad huit
- la crique Pain de Sucre

Sur la base d'une étude bibliographique, cartographique et technique, ces trois secteurs de recherche ont été pressentis comme pouvant receler un potentiel aurifère à caractère économique.

La CME est une société sœur de la SMSE. Ce projet de recherche vient s'appuyer sur le programme que développera la SMSE qui interviendra en premier et qui désenclavera la région en ouvrant un layon de pénétration d'environ 18,8 km.

Les travaux de recherche consisteront en une campagne de prospection mécanisée engagée à l'aide d'une pelle excavatrice de 22 t qui sera présente sur place. Elle permettra de foncer des puits de prospection.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la recherche de gisements aurifères alluvionnaires situés dans le lit majeur de ces trois criques. L'objectif étant de mettre en évidence des gisements dont l'exploitation seraient économiquement rentable.

Les trois secteurs de recherche sollicités se trouvent distant les uns des autres.

La société CME combinera son action avec la SMSE pour prendre position dans différents lits majeurs et participer avec les autorités au programme d'éradication de l'orpaillage illégal dans le bassin versant de la crique Grand Bagot.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La pelle excavatrice de 22t sera déjà sur place (programme SMSE - camp provisoire 1) et une équipe de prospection composée de 5 personnes participera à ce nouveau programme. Les trois zones d'études auront été désenclavées par l'ouverture des layons de pénétration de la mission précédente. Ne seront créés que les layons de prospection qui permettront de foncer l'ensemble des profils-puits propres à chaque secteur.

Le nombre de points de franchissement de biefs sera de 13. Ils sont majoritairement répartis dans le bassin de la crique Grand Bagot et huit d'entre eux auront déjà été aménagés lors d'une mission précédente (programme SMSE).

Mode de franchissement des biefs : Des troncs seront disposés en radier dans l'axe du lit mineur, après franchissement, les troncs qui n'auront pas été en contact avec le fond du lit mineur seront retirés.

Un camp provisoire sera construit dans deux des trois zones de recherche, pour des raisons de sécurité (travailleurs isolés) ils seront équipés d'une drop zone. Cette drop zone permettra le ravitaillement de l'équipe de travail.

Le carburant livré sera entreposé dans une cuve à double paroi.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La maille de recherche prédéfinie sera de 300 x 25m.

La technique de fonçage en lignes transversales par rapport à l'axe du flat permet de définir les limites physiques d'un gisement alluvionnaire ainsi que toutes ses caractéristiques intrinsèques.

Les puits foncés auront une surface moyenne de 4 m<sup>2</sup> et une profondeur oscillant entre 2m et 3m.

Tous les puits seront systématiquement rebouchés en respectant la stratigraphie originale des couches du sous-sol et régalez en surface après prélèvements des échantillons.

La plage minéralisée englobera l'ensemble des puits à teneur moyenne et bonne.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

cf. Note de la DEAL sur la nouvelle procédure d'ARM du 28.12.2016, l'ARM vaut :

1° Consentement de l'ONF à réaliser des travaux de recherche minière sur le domaine forestier privé de l'Etat prévu à l'article L.121-1 du code minier,

2° Déclaration d'ouverture de travaux miniers prévue à l'article L.162-10 du code minier,

3° Déclaration au titre des articles L.214-3 du code de l'environnement sur le périmètre qu'elle couvre.

En parallèle est établie la déclaration au titre de la loi sur l'eau relative aux articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement en rapport avec l'acheminement du matériel lourd de prospection jusqu'au périmètre couvert par l'autorisation de recherche minière.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Les limites de l'ARM correspondront à un carré et deux rectangles.....	3 x 1 km <sup>2</sup> .
Linéaire total des layons de pénétration.....	12,3 km.
Linéaire total des layons de prospection.....	3,9 km.
Nombre de franchissement de biefs.....	13
Nombre de profils-puits.....	25

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

##### Communes traversées :

97311 Roura exclusivement

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé le 19/02/2020.  
Le projet se trouve en zone Nf

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone 3 du SDOM
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Roura
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact sur le milieu terrestre se résumera à l'utilisation des layons d'accès et en l'ouverture des 25 profil-puits. Pour les layons de prospection, cela entraînera le déforestation sommaire d'arbres d'un diamètre inférieur à 30 cm qui occasionnera la dégradation ponctuel d'habitats pour la faune et pour la flore. L'impact sur le milieu aquatique se résumera à 11 points de franchissement de biefs (destruction de zones de frayères d'une surface de <200 m <sup>2</sup> ). Le projet n'aura pas d'incidence sur la continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour les camps provisoires 2 et 3, le projet engendrera la consommation de deux espaces forestiers en lien avec la création de deux drop zones de 1600 m <sup>2</sup> (Sécurité travailleurs isolés).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements seront du fait de la pelle excavatrice qui progressera et opérera dans les trois zones d'études.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bruit sera généré par la pelle excavatrice qui opérera de 7h à 16h.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pelle excavatrice en action générera des vibrations en surface du sol dans un faible rayon d'action. Le projet dans son ensemble induira des vibrations de faibles intensités.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air seront du fait des gaz d'échappement de la pelle excavatrice qui répond aux normes CE.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de vaisselle et eaux de toilettes seront rejetées dans le milieu naturel en de faibles quantités (5 personnes).
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Affluents de la crique Grand Bagot : crique Bistouri, crique Dégrad huit et crique Pain de Sucre

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera la production de quelques kilogrammes de DIB (Déchets Industriels Banals) de types plastiques (emballages) et de DIS (Déchets Industriels Spéciaux) de types cartouches de graisses et filtres... qui seront systématiquement conditionnés avant d'être évacués à chaque rotation logistique.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone isolée, le paysage ne sera pas susceptible d'être impacté lors de la phase de travaux. Les travaux se feront sous couvert forestier.  Prévention des services archéologiques en cas de découverte fortuite.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'ARM se situe en zone 3 du SDOM, dans un espace où la prospection et l'exploitation minière sont autorisées. Le projet sera en adéquation avec l'Orientation Fondamentale OF 3 du SDAGE 2022-2027, Orientation 3.1 "Limiter l'impact des activités minières sur les masses d'eau", sur la base du respect des Dispositions 3.1.1 à 3.1.6.. L'utilisation du layon de pénétration et la création des layons de prospection feront l'objet d'une déclaration Loi sur l'eau (Autorisation délivrée par la Police de l'eau au titre des articles L.214-1 à L.214-6) dans laquelle le franchissement des biefs fait l'objet d'une description technique et environnementale. Les incidences et les mesures compensatoires y seront décrites.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet a été adapté au contexte environnemental local.  
La progression de la pelle excavatrice se fera impérativement sous couvert forestier en ne dégageant que les arbres dont le diamètre sera inférieur à 30 cm (norme ONF).  
Tous les points de franchissement seront aménagés par un système en radier.  
Tous les puits seront comblés (respect ordre des couches du sous-sol) et régalés en surface après la prise des échantillons.  
Tous les types de déchets seront conditionnés avant d'être évacués du site vers une décharge ou un centre agréé en fonction de leurs natures lors de chaque rotations logistiques.  
Les trois camps provisoires seront démontés en fin de mission et leur DZ régalées en surface.  
Un technicien minier indépendant supervisera les opérations et contrôlera toutes les phases de développement de ce programme de recherche.

Toutes les mesures prises feront qu'en fin de programme il ne subsistera aucun impact résiduel.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se trouve en zone 3 du SDOM.

L'approche de la zone d'étude engendrera l'utilisation de layons de pénétration existants et la création de layons de prospection qui répondront aux normes dictées par le service DGTM de la Police de l'eau.

Le franchissement des biefs correspondra aux exigences de la réglementation (loi sur l'eau).

L'ouverture des profils de prospection n'engendrera qu'un faible déforestage sur un linéaire relativement restreint.

Il n'y aura pas d'impact résiduel post-travaux.

Sur la base de tous les éléments de description fournis, il apparaît que notre projet minier ne nécessiterait pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	chapitre 4.6. Annexe n°1 : Plan de situation du titre minier sollicité.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Chapitre 8.1. Point 3. Annexe n°2 : Plan de localisation de l'autorisation de recherche minière sollicitée faisant figurer les coordonnées géographiques en UTM 22N système géodésique RGFG95 (4.6. Localisation du projet).	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Chapitre 8.1. Point 4. Annexe n°3 : Photographies satellites de la zone concernée.	<input checked="" type="checkbox"/>
4	chapitre 5. Annexe n°4 : Plan de situation par rapport au SDOM GUYANE. Annexe n°5 : Plan de situation par rapport au SDAGE GUYANE.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Chapitre 8.1. Point 3. Annexe n°6 : Plan de pénétration. Chapitre 8.1. Point 4. Annexe n°7 : Plan schématique des travaux de prospection. Annexe n°8 : Shape de la couche AEX - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom OSTORERO

Prénom Nicolas

Qualité du signataire Représentant NO CONSULTING, Président de la CME

À Matoury

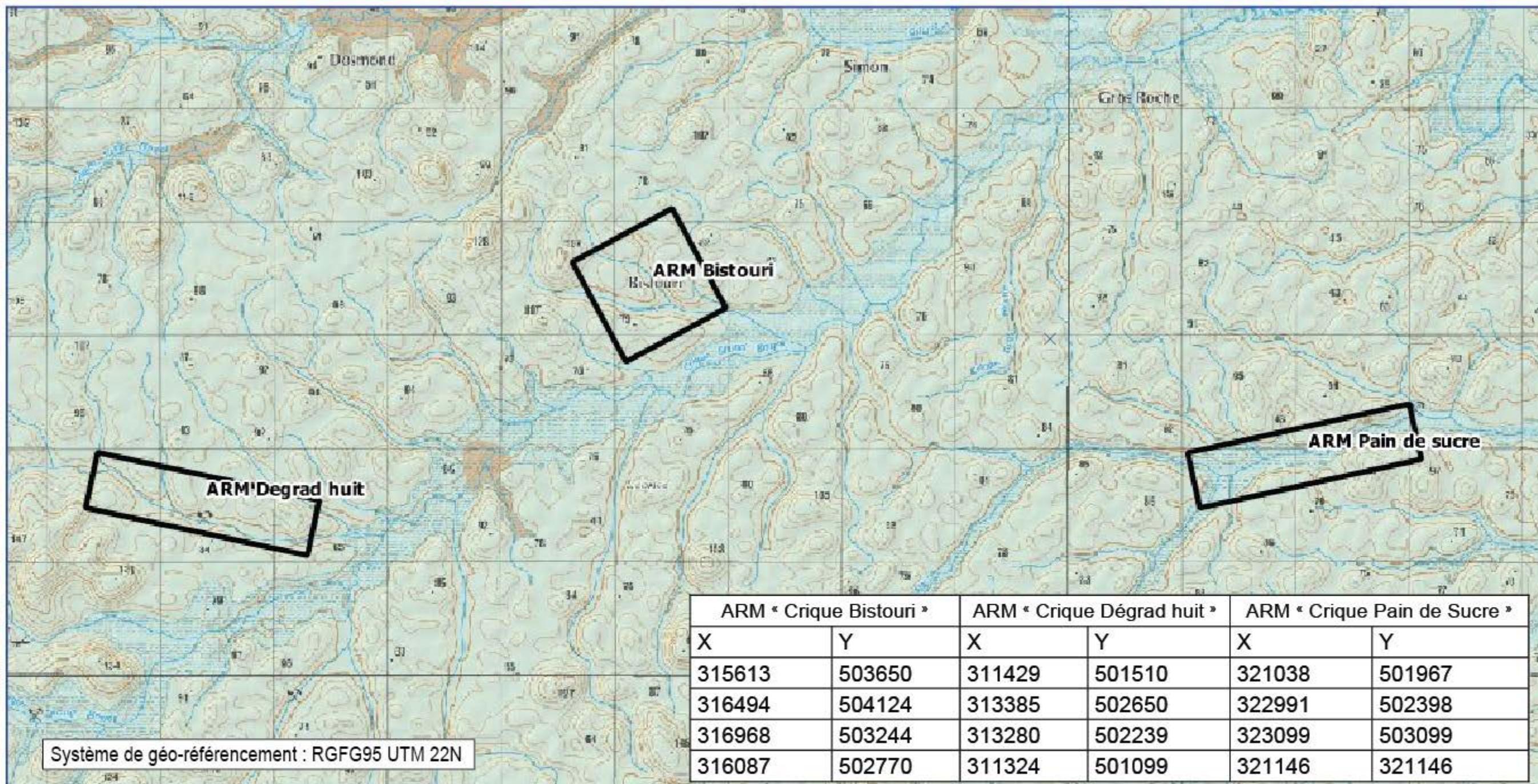
Fait le 2 8 / 0 3 / 2 0 2 4

Signature du (des) demandeur(s)

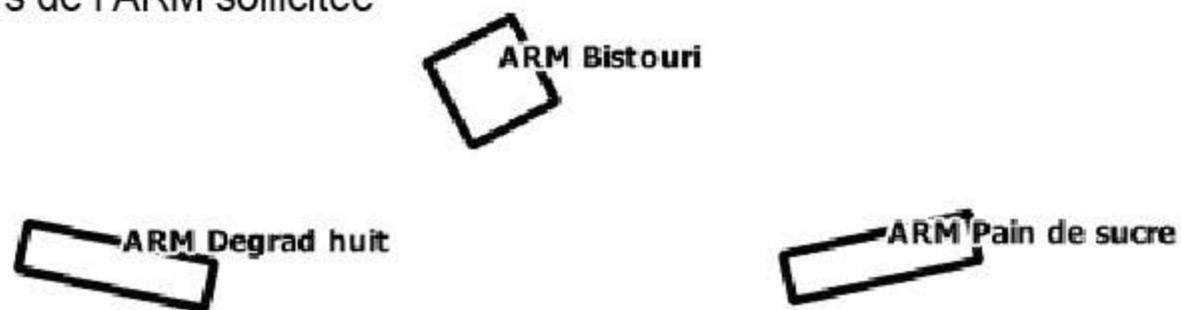
  
N. Ostorer



**PLAN DE SITUATION DE L'ARM SOLLICITEE**  
 Crique Pain de sucre - Crique Bistouri - Crique Dégrad huit  
 Conception : GRANDS PLACERS / mars 2024  
 SOURCE : Extrait de carte IGN | Echelle : 1 / 500.000 ème  
 PETITIONNAIRE : CME SAS



Limites des trois secteurs de l'ARM sollicitée



## PLAN DE LOCALISATION DES SECTEURS DE RECHERCHE

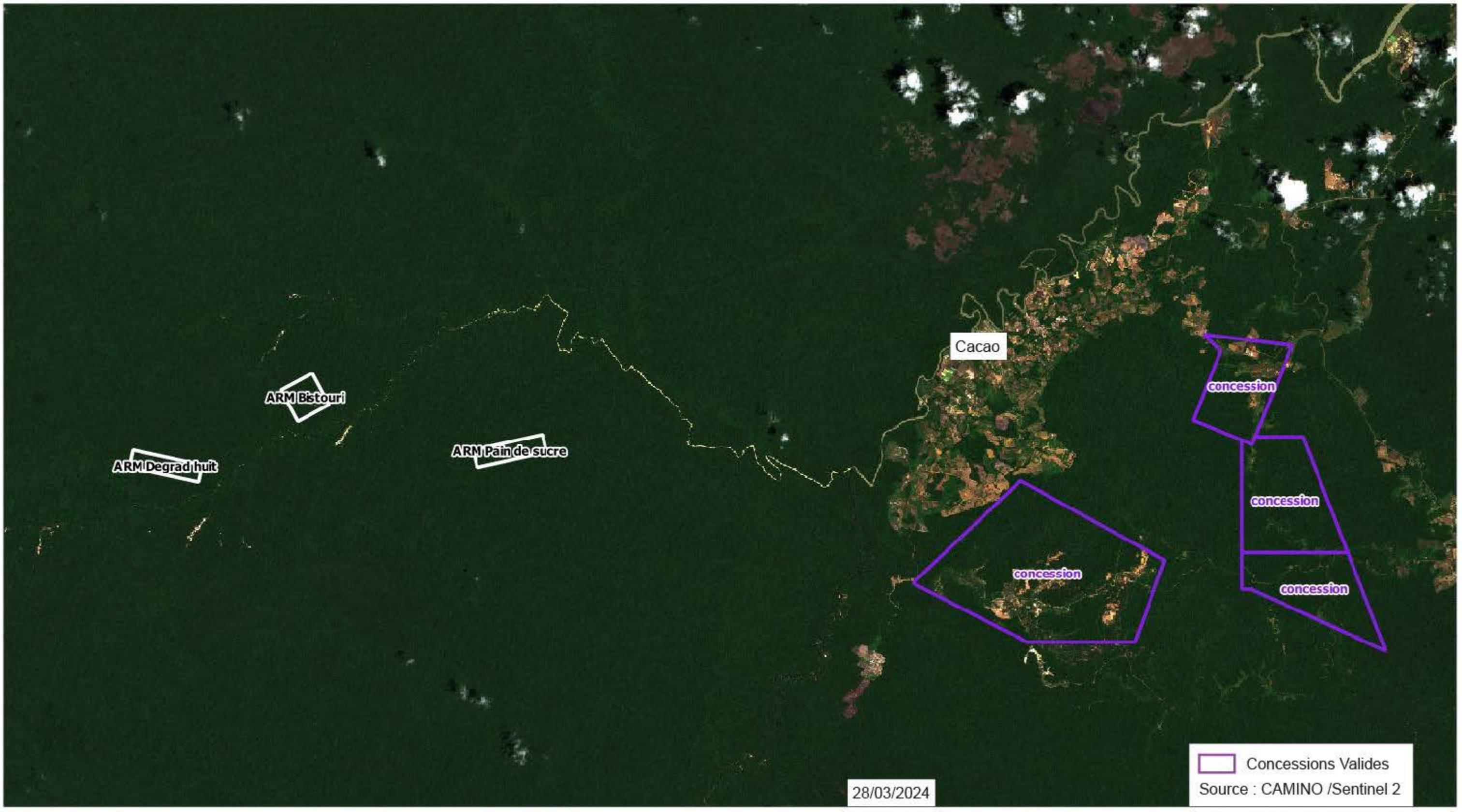
Crique Pain de sucre - Crique Bistouri - Crique Dégrad huit

Conception : GRANDS PLACERS / mars 2024

SOURCE : I.G.N

Echelle : 1 / 50.000 ème

PETITIONNAIRE : CME SAS



ARM Bistouri

ARM Degrad huit

ARM Pain de sucre

Cacao

concession

concession

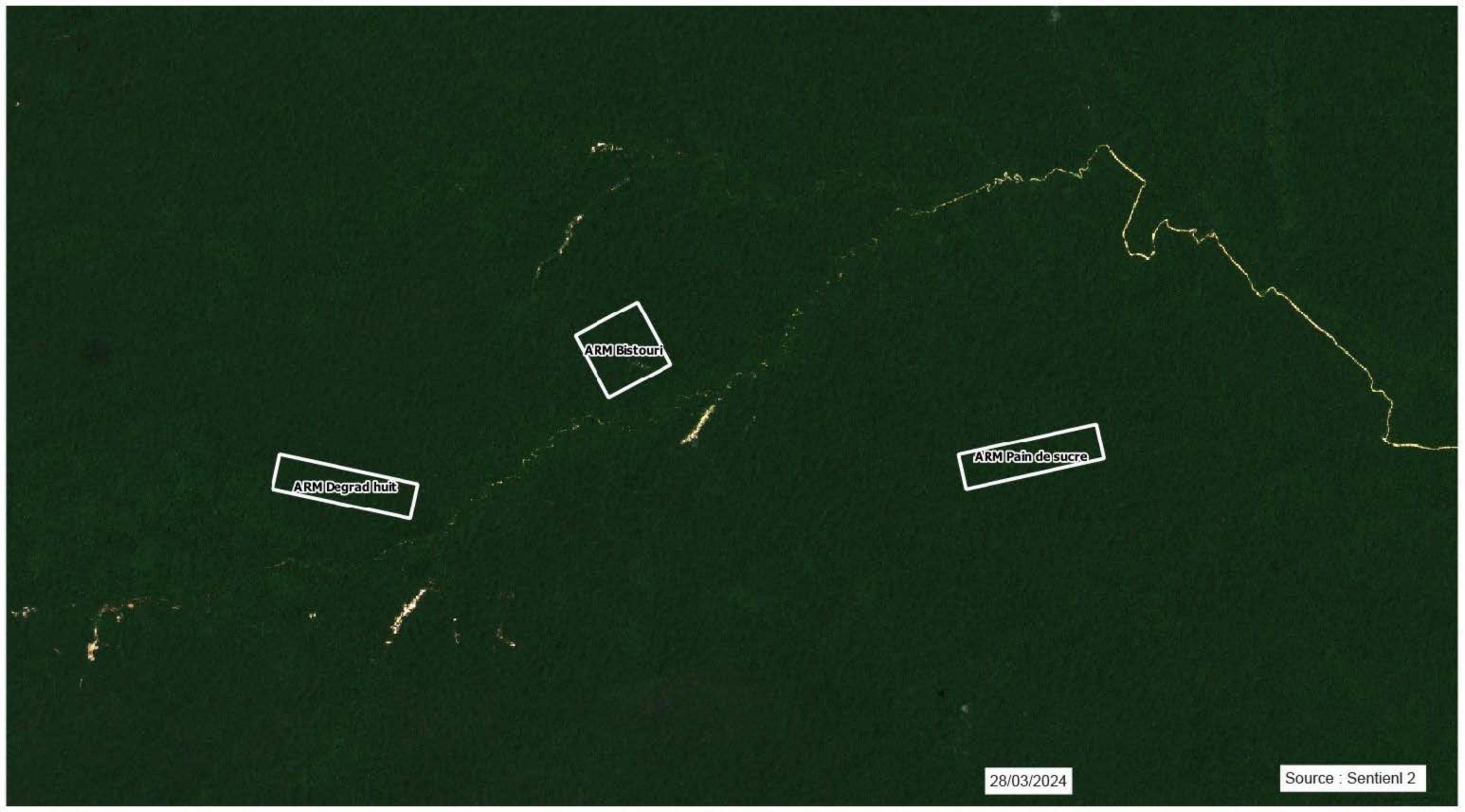
concession

concession

Concessions Valides

Source : CAMINO /Sentinel 2

28/03/2024



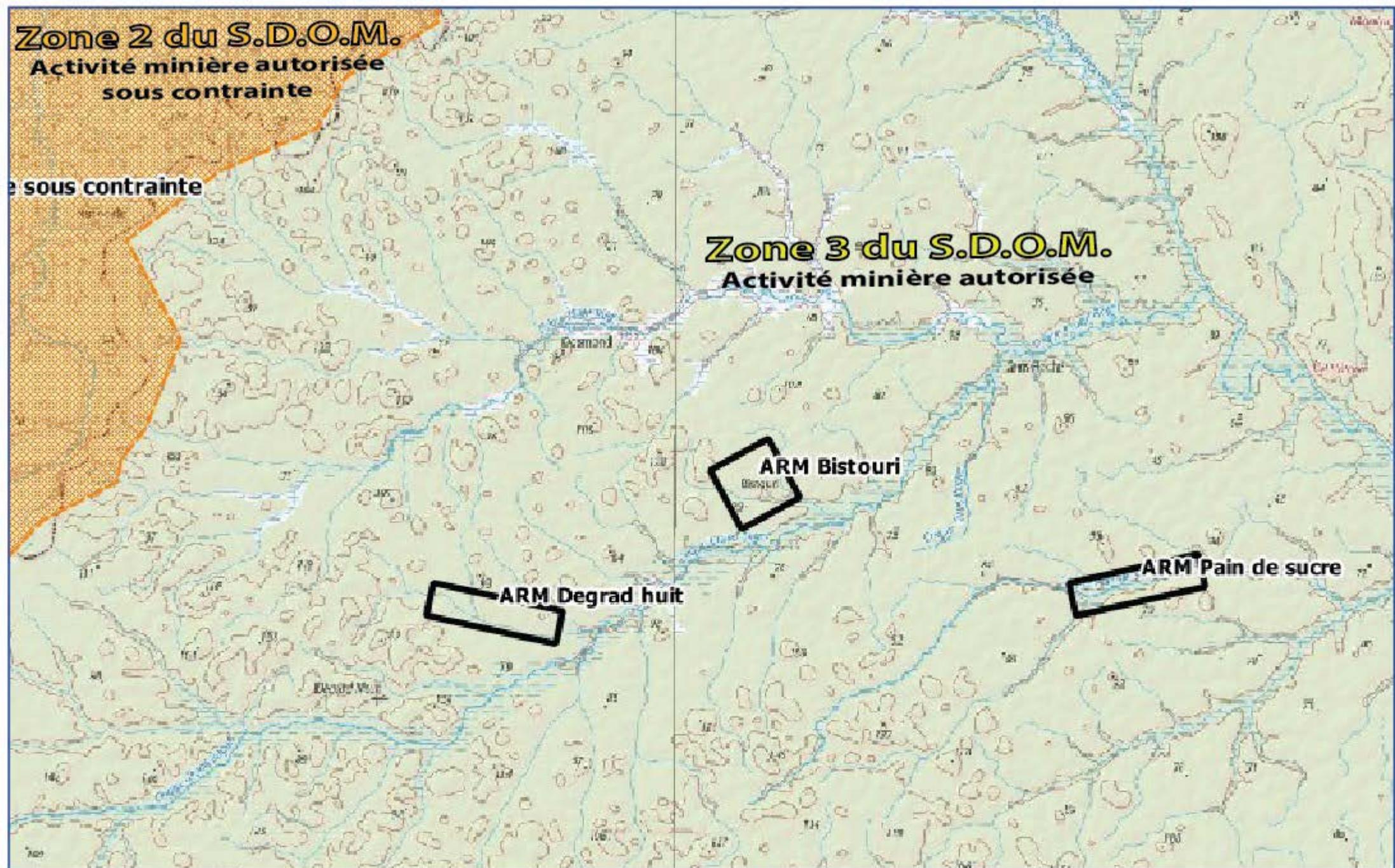
ARM Degrad huit

ARM Bistouri

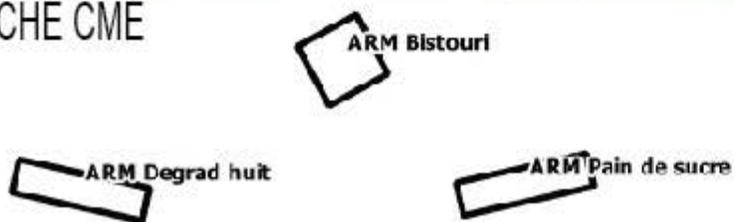
ARM Pain de sucre

28/03/2024

Source : Sentinel 2



PROJET DE RECHERCHE CME



 Zone 2 : Activité minière autorisée sous contrainte

 Zone 3 : Activité minière autorisée

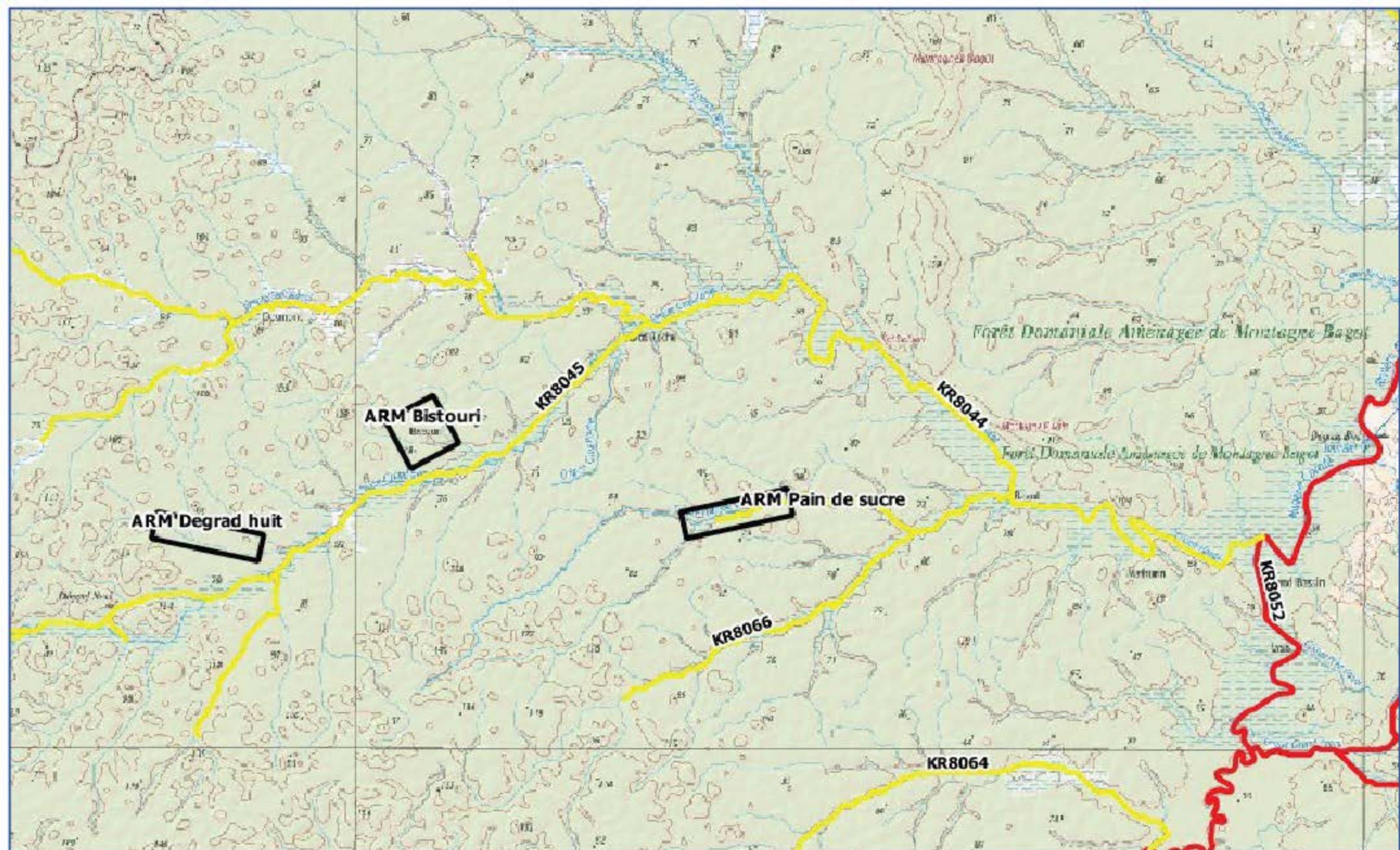
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ARM SOLLICITEE  
PAR RAPPORT AUX LIMITES DU SDOM

Conception : GRANDS PLACERS / mars 2024

Echelle : 1 / 100.000 ème

SOURCE : IGN

PETITIONNAIRE : CME SAS



PROJET DE RECHERCHE CME

Etat chimique des masses d'eau

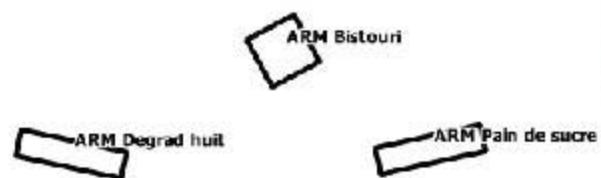
CONTEXTE HYDROLOGIQUE DE L'AUTORISATION  
 PAR RAPPORT AUX MASSES D'EAUX DU SDAGE 2022-2027

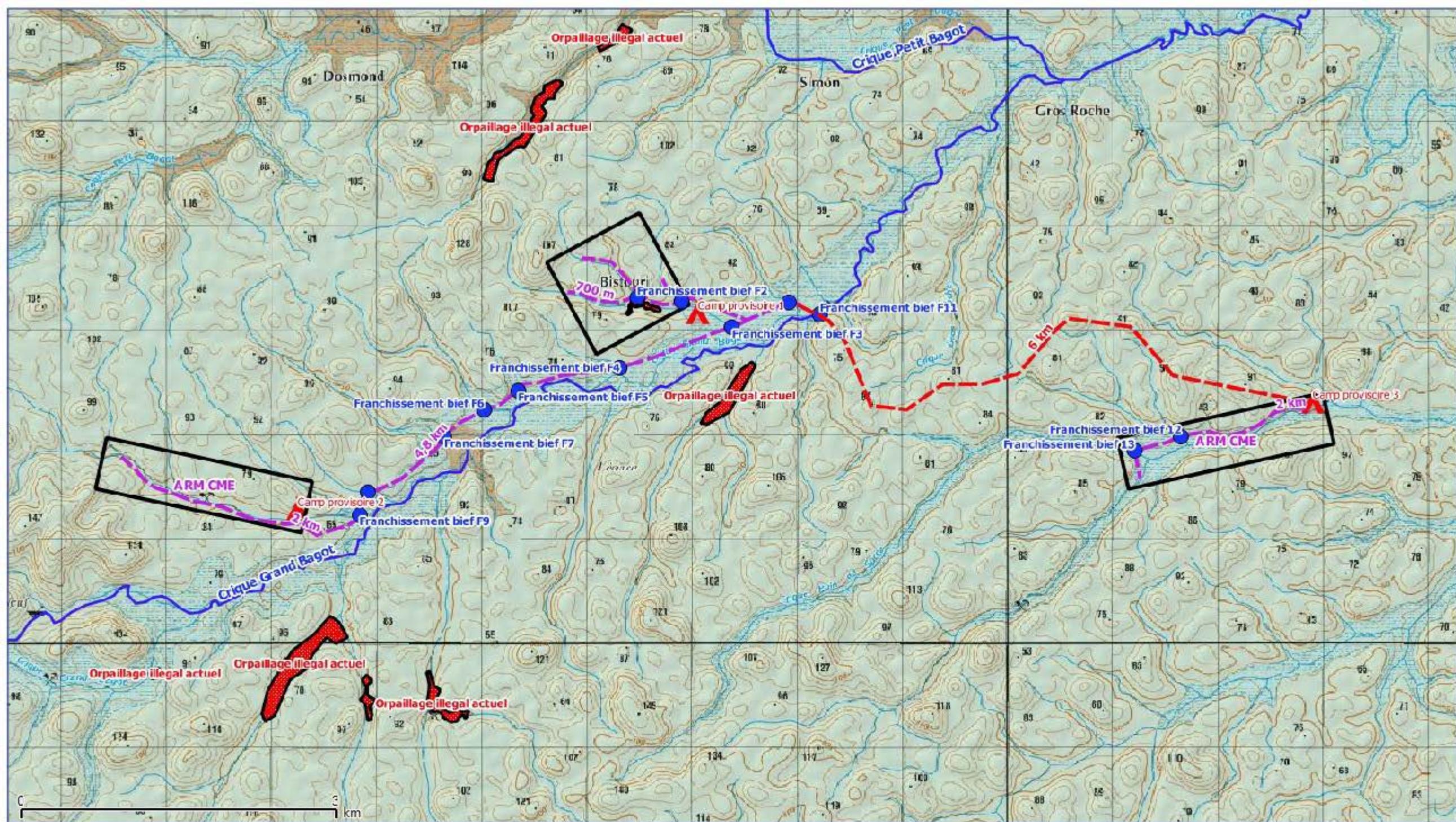
Conception : GRANDS PLACERS / mars 2024

Echelle : 1 / 100.000 ème

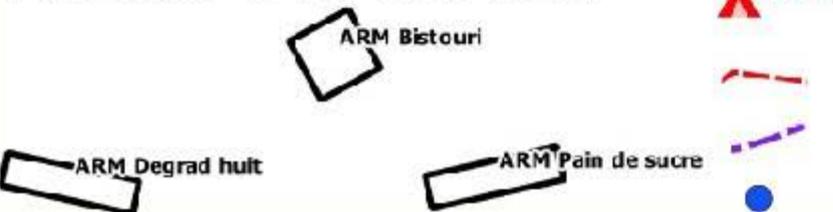
SOURCE : IGN

PETITIONNAIRE : CME SAS





**PROJET DE RECHERCHE CME**



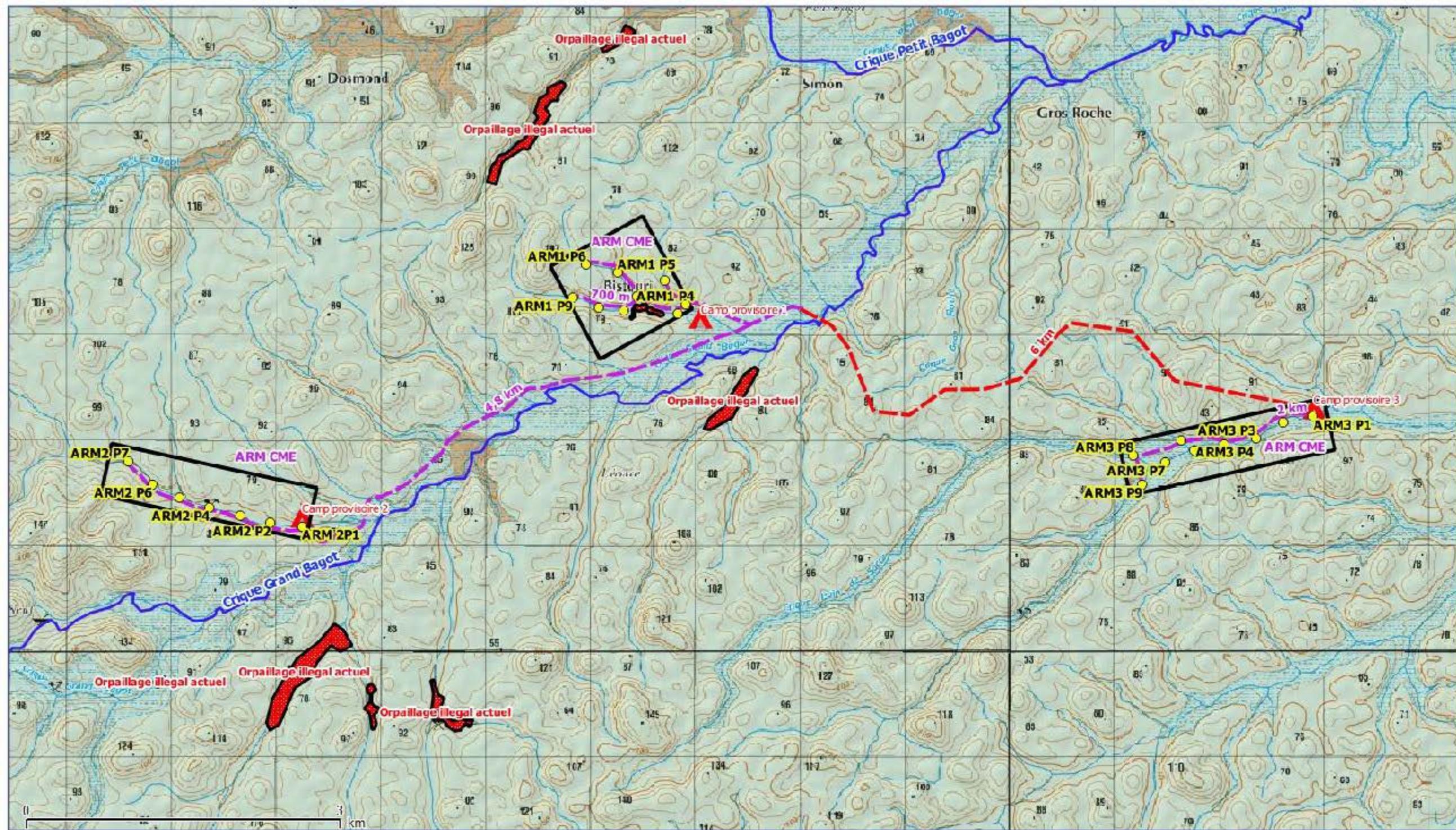
Camps provisoires  
 Layon de penetration principal  
 Layon de prospection ARM  
 Points de franchissement de biefs (13)

**PLAN DE PENETRATION  
 ARM Crique Grand Bagot**

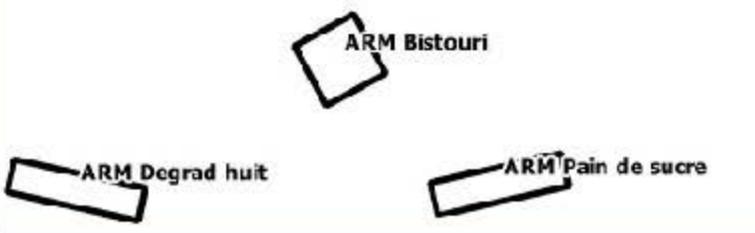
SOURCE : Extrait de la carte IGN | Echelle : 1 / 35.000 ème

Conception : GRANDS PLACERS / mars 2024

PETITIONNAIRE : CME SAS



**PROJET DE RECHERCHE CME**



-  Camp provisoire 1 Camps provisoires
-  Layon de pénétration principal
-  Layon de prospection ARM
-  Profil-puits

**PLAN SCHEMATIQUE DES TRAVAUX DE PROSPECTION**

ARM "Crique Pain de sucre - Crique Bistouri - Crique Dégrad huit"

SOURCE : Extrait de la carte IGN

Echelle : 1 / 35.000 ème

Conception : GRANDS PLACERS / mars 2024

PETITIONNAIRE : CME SAS